

Forum AISS 2019

Deux rapports présentés sur l'inclusion du handicap dans l'accueil du jeune enfant et l'impact des politiques familiales sur l'égalité des genres

Alors que se tient le Forum mondial de l'Association internationale de la Sécurité sociale (AISS) à Bruxelles du 14 au 18 octobre, la Cnaf présente à la commission des prestations familiales de l'organisation deux nouveaux rapports sur [l'accueil du jeune enfant en situation de handicap](#) et sur [l'incidence des politiques familiales sur l'égalité des genres](#).

Réuni tous les trois ans en présence de près de 1500 responsables et experts internationaux de la sécurité sociale de 160 pays, cette édition du Forum de l'AISS aura pour fil conducteur les solutions et stratégies innovantes menées en matière de sécurité sociale.

A l'occasion de ce Forum seront également rappelés deux nouveaux objectifs inscrits au plan de travail de la Commission technique des prestations familiales par sa présidente, Isabelle SANCERNI, présidente du conseil d'administration de la Cnaf.

Le premier « [Egalité des genres et politiques familiales : facteurs et incidences](#) » analyse l'ensemble des dispositifs de politique familiale et de services en Europe et en Amérique latine, qui favorisent ou au contraire, freinent l'égalité des sexes. Il recense notamment les congés familiaux mis en place (congés parentaux, pour enfant malade ou les congés aidants), ou encore les dispositifs de compensation des inégalités en cas de rupture (divorce, séparation), gérés par [l'Agence de recouvrement des pensions alimentaires impayées](#) (Aripa) en France.

Le second rapport « [L'accueil des jeunes enfants en situation de handicap dans les modes d'accueil du jeune enfant](#) », dresse un état des lieux des pratiques observées en Suède, Finlande, Allemagne, Portugal et France. Il détaille également des chiffres-clés en la matière et des bonnes pratiques menées en France, en rappelant les dispositifs existants en matière de financement des places d'accueil dédiées (dont [le bonus handicap](#) en France).

La sécurité sociale française a soumis à l'assemblée générale de l'AISS le projet d'organisation d'une journée annuelle de la sécurité sociale, tous les 4 octobre. Cette date est à la fois celle de la naissance de l'AISS en 1927, et celle de la signature des ordonnances qui ont fondé la sécurité sociale française en 1945.

Créée en 1927 sous l'égide de l'Organisation internationale du travail, l'AISS regroupe 330 institutions et organisations de sécurité sociale de 158 pays. Elle vise à promouvoir l'importance de l'assurance sociale et poursuit l'objectif de création d'une assurance sociale universelle à l'horizon 2030.



Contact presse

Virginie Rault
01 45 65 68 84
presse@cnaf.fr